

GUIDE DE TOURNOIS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19¹

En réponse au contexte de la COVID-19, ce guide vise à informer les organisateurs, juges-arbitres, participants et accompagnateurs des procédures à suivre et des actions à prendre afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes impliquées dans les tournois à travers la province. Bien que requérant une vigilance accrue, le respect de ces consignes s'avère la condition sine qua non établie par les instances gouvernementales pour que la tenue de tournois puisse être autorisée. Lors de la tenue de tournois sanctionnés, le travail accompli par les équipes organisatrices et les juges-arbitres, à titre de représentants de Tennis Québec sur les sites de compétition, deviendra d'autant plus vital dans ce nouvel environnement nécessitant la diminution des risques d'infection. Nous vous remercions donc en avance pour vos efforts et vous invitons à communiquer avec nous au besoin avant, pendant ou après la conclusion d'un tournoi. Il nous fera plaisir de discuter avec vous de ces consignes et de nouvelles procédures qui, selon vous, pourraient être améliorées.

Qu'il s'agisse de tournois locaux, régionaux ou provinciaux, les consignes suivantes devront être respectées pour assurer le bien-être de tout un chacun. Pour les tournois sanctionnés, tous les juges-arbitres recevront une formation pour les aider à gérer les sites de tournois en fonction de ces procédures de sécurité. Si nécessaire, les clubs hôtes pourront communiquer avec Tennis Québec pour discuter de leur besoins.

LE CLUB HÔTE

Table de contrôle

- Comme à l'habitude, la préparation des horaires sera la responsabilité des organisateurs du tournoi. Pour les tournois provinciaux sanctionnés, l'horaire devra être validé par Tennis Québec avant d'être publiée en ligne et diffusée auprès des participants et participantes. Afin d'assurer que le moins de joueurs et joueuses ne se trouvent sur le site de compétition au même moment, l'horaire des matchs devrait être davantage décalé. Par exemple, si un tournoi se déroule sur quatre terrains, les premiers matchs pourraient débiter à cinq minutes d'intervalle au lieu de commencer à la même heure selon l'approche habituelle. Cet intervalle devrait se poursuivre tout au long du tournoi. Cela aura probablement pour effet d'occasionner certains terrains libres à quelques reprises, mais cette mesure importante évitera des périodes de plus grand achalandage et regroupements.

¹ Ce guide est sujet à être modifié en fonction des directives émises par les instances gouvernementales et de la Santé publique.



- Tennis Québec conseille aux clubs hôtes de ne pas rendre les terrains disponibles pour la pratique avant le début des matchs. Cette recommandation vise à diminuer la charge de travail associée à la désinfection des équipements sur les terrains qui pourrait s'avérer requise suite aux séances de pratique.
- Pour les tournois se déroulant sur un grand nombre de terrains ou dans des parcs où les terrains sont éloignés les uns des autres, les organisateurs devront considérer si la réduction du nombre de terrains sur lesquels les matchs se dérouleront est nécessaire. Il y aura là une gestion de cas par cas qui se fera en collaboration avec Tennis Québec. Le cas échéant, cette réduction pourrait permettre aux organisateurs, de concert avec le ou la juge-arbitre dans le cas de tournois sanctionnés, de s'assurer que toutes les consignes de sécurité soient respectées par les joueurs et joueuses, parents, entraîneurs et autres personnes se trouvant sur le site.
- Avant le début des matchs, les organisateurs demanderont aux joueurs et joueuses de compléter un formulaire d'autoévaluation COVID-19 afin de confirmer que leur état de santé les rend aptes à disputer leur match.
- Pour encourager la distanciation physique (minimum de 2 mètres) en tout temps, il sera important de délimiter une zone tampon autour de la table de contrôle. Cela pourra être fait à l'aide de marques au sol et/ou d'une corde.
- Il est fortement encouragé de ne permettre la présence que d'une seule personne à la table de contrôle ou deux, au maximum, si la distanciation physique s'avère possible. Le roulement de personnel devrait être réduit le plus possible et les personnes choisies ne devraient pas faire partie d'une des catégories jugées plus vulnérables (immunodéficience, troubles respiratoires, etc.).
- Les organisateurs sont fortement encouragés à porter un masque lorsque sur le site de compétition.
- L'usage d'émetteurs-récepteurs portatifs (walkie-talkie) pour faciliter la communication entre les organisateurs et les officiels est recommandé pour limiter les déplacements au maximum.
- Pour les plus grands sites, l'utilisation d'un micro et haut-parleur est suggérée afin encore une fois de limiter les déplacements de la personne à la table de contrôle.
- Une station de lavage de mains doit être accessible à toutes les personnes sur le site et devrait idéalement être placée en vue de la table de contrôle afin d'assurer une meilleure supervision.
- Les règlements du tournoi et les règles d'hygiène et de distanciation physique doivent être affichés sur le site.
- Les organisateurs doivent prendre les précautions nécessaires lors de la distribution des balles aux joueurs. La directive d'une boîte de balles par joueur pour chaque match n'est plus en vigueur. Toutefois, cet assouplissement signifie que le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique devient d'autant plus crucial. Les

- organisateur doivent donc s'assurer que les joueurs se désinfectent les mains immédiatement avant et après leur match. Pour les balles « point vert », les organisateurs devront s'assurer de marquer les balles afin de les différencier d'un terrain à l'autre. Pour remettre les balles aux joueurs, il est préférable de placer les balles (sans la boîte) à un endroit spécifique où les joueurs les récupéreront. Le retrait des boîtes de balles permettra de diminuer les manipulations nécessaires. Au terme de leur match, les joueurs et joueuses devraient être invités à placer les balles dans un grand contenant et non les rapporter à la table de contrôle.
- Pour diminuer les regroupements, les résultats ne devraient pas être affichés sur un tableau près de la table de contrôle, mais plutôt être régulièrement mis à jour en ligne.
 - La remise des trophées/médailles et la prise de photos devront se faire en respectant la distanciation physique.

Terrains

- Il appartient à l'organisation de s'assurer de désinfecter l'équipement touché par les joueurs lorsque requis. Pour éviter d'avoir à désinfecter les chaises après chaque match, Tennis Québec informera les joueurs et joueuses qu'ils doivent apporter leur propre chaise pour leur match.
- Il est recommandé que la porte donnant accès aux terrains demeure ouverte pour diminuer les risques de contamination.
- Les chaises ou bancs utilisés par les joueurs et joueuses doivent être placés à une distance minimale de 5 mètres. Si un arbitre est présent sur le terrain lors d'un changement de côté, cette distance permettra que nul ne soit à moins de deux mètres des autres personnes.
- Les cartes de pointage ne doivent pas être présentes sur les terrains. Il deviendra donc très important de mentionner aux joueurs et joueuses qu'ils et elles devront communiquer clairement le pointage dans le but d'éviter toute contestation à ce sujet. La recommandation est que le joueur qui s'apprête à servir confirme le pointage avant d'amorcer la partie.
- Les organisateurs devront créer des endroits clairement délimités où les joueurs déposeront leurs effets personnels (sac, bouteille d'eau, serviette, etc.).
- Il est important de placer une poubelle (sans contact) sur chaque terrain pour tous les objets jetables.
- Pour les terrains de terre battue, l'organisation sera responsable de préparer les terrains entre chaque match ou tel que requis. Cette approche permettra d'éviter les risques de transmission en limitant les manipulations de l'équipement à un groupe bien circonscrit de personnes.

Site

- Les vestiaires ne doivent pas être accessibles. Les joueurs et joueuses doivent donc se présenter pour leur match déjà prêts. Pour les tournois sanctionnés, Tennis Québec s'assurera de rappeler cette consigne à tous les joueurs et joueuses lors de l'envoi de l'horaire individuel des matchs à tous les participants par courriel. Pour ce qui est de l'accès aux toilettes, il est recommandé de laisser les portes ouvertes lorsque le contexte permet de respecter l'intimité des usagers.
- L'accès à la boutique (pro shop) doit être limité et contrôlé par les organisateurs.
- Un accès continu à la station de lavage des mains doit être maintenu tout au long du tournoi et les organisateurs devront s'assurer de maintenir cet espace propre et de remplacer le matériel tel que requis (solution désinfectante, serviette en papier, etc.).
- Autour de chaque terrain, l'organisation devra prévoir des endroits bien délimités et identifiés, placés à au moins quatre mètres des terrains, où les parents, accompagnateurs, entraîneurs pourront regarder les matchs.

LES OFFICIELS

- En plus de leurs tâches habituelles, les officiels seront responsables de l'application des consignes et mesures de distanciation physique et d'hygiène.
- Lors du tirage au sort, les joueurs seront invités à se placer à au moins un mètre du filet.
- L'officiel se tiendra aux endroits habituels, soit près du poteau au centre du terrain et se déplacera d'un terrain à l'autre le long du filet.
- Lorsque la distanciation physique minimale de deux mètres ne pourra être respectée, les officiels devraient porter un masque.
- L'officiel devrait porter un masque lors de son arrivée sur le site et lors de tous ses déplacements à l'extérieur des terrains.
- Les officiels doivent éviter en tout temps de manipuler les balles.

LES JOUEURS

- Les joueurs doivent arriver sur le site peu avant le début prévu de leur match et en tenue de tennis et quitter le site immédiatement après le match (sans prendre de douche).
- Il est essentiel que les joueurs se lavent les mains avant et après leur match.
- Pour les matchs en double, les partenaires devront respecter la directive de distanciation physique (deux mètres) en tout temps entre les points, lors des pauses et des changements de côté.



- Tous les participants sont fortement encouragés à porter un masque lorsque sur le site de la compétition, excepté lors de leur match.
- Les joueurs déposeront leur sac, contenant tout l'équipement requis pour leur match, à l'endroit identifié sur le terrain par les organisateurs. L'accès aux fontaines d'eau ne sera permis et les joueurs et joueuses devront donc apporter suffisamment d'eau pour la durée de leur match.
- En cas de blessure à un ou une joueuse, seuls les parents devraient avoir accès aux terrains pour prodiguer des soins.
- Les participants ne doivent jamais partager d'équipement avec les autres joueurs et joueuses.
- Seules les balles identifiées à leur terrain doivent être manipulées par les joueurs et joueuses.
- Les balles provenant des autres terrains doivent être retournées sans les toucher avec les mains.
- La personne au service devra annoncer à voix haute le pointage avant chacune des parties. Cette pratique sera particulièrement importante en l'absence des cartes de pointage sur le terrain.
- Lors des changements de côté, un joueur à la fois se dirigera vers sa chaise; idéalement la personne étant le plus près de celle-ci devrait s'acheminer en premier. À la fin de la pause, le joueur étant déjà de son côté de terrain pourra se diriger directement à sa place, alors l'adversaire devra passer du côté éloigné des chaises pour ainsi éviter les croisements.
- À la fin de la rencontre, les joueurs et joueuses devront se féliciter sans contact.
- Les joueurs et joueuses en fauteuil roulant devront désinfecter leur fauteuil (incluant les roues) avant et après les rencontres.
- Il sera primordial que tous les joueurs et joueuses récupèrent tous leurs effets personnels à la fin de leur match et s'assurent de laisser le terrain propre pour les autres joueurs qui leur succéderont.

PARENT/TUTEUR/ASSISTANT PERSONNEL (FAUTEUIL ROULANT)/ENTRAÎNEUR

- Idéalement, un seul parent/tuteur/assistant personnel (athlète en fauteuil roulant) devrait accompagner un ou une joueuse.
- Un entraîneur par club pourra se trouver sur le site du tournoi.
- Les parents/tuteurs/assistants personnels devront toujours regarder les matchs à partir des endroits leur étant attitrés par les organisateurs. Ces endroits devront être clairement identifiés.
- Avant, pendant et après les matchs, les déplacements devront être limités.



TOURNOIS LOCAUX ET RÉGIONAUX

Pour la tenue de tournois locaux et régionaux, l'implication de Tennis Québec est la suivante :

- Les organisateurs peuvent utiliser la plate-forme de gestion de tournois (au choix) et, au besoin, peuvent être guidés par l'équipe de Tennis Québec.
- Les inscriptions et paiements doivent être faits directement aux organisateurs.
- Les organisateurs sont responsables de déterminer le format du tournoi.
- Toutes les consignes énoncées dans les sections précédentes doivent être respectées.
- Tennis Québec jouera un rôle conseil, mais ne pourra être tenue responsable si certaines consignes ne sont pas respectées.

TOURNOIS PROVINCIAUX

- En fonction des directives émises par le gouvernement du Québec, Tennis Québec pourra imposer une limite du nombre de participants.
- Le coût des tournois sera établi par Tennis Québec et les inscriptions devront être complétées en ligne comme à l'habitude.
- Tennis Québec partagera avec les organisateurs le protocole à mettre en place en cas d'éclosion.
- Tous les joueurs et joueuses complèteront un formulaire de reconnaissance de risque au moment de leur inscription en ligne.